

On lit encore dans le livre de Néhémias ce qui suit :—(e. viii, v. 2, 3 et 8.)—« Et Esdras, Prêtre, apporta la loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour du septième mois. »

« Et il lut dans ce livre clairement et distinctement, au milieu de la place qui est devant la porte des eaux depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes et de tous ceux qui étaient capables de l'entendre ; et tout le peuple avait les oreilles attentives à la lecture de ce livre. »

Le Psaume cxviii, qui est le plus long comme le plus beau des Psaumes, n'est qu'une répétition de l'avantage qu'il y a à méditer constamment la loi du Seigneur.

Qu'est-ce que Dieu nous dit par la voix du Prophète Isaïe, si ce n'est d'avoir constamment sa sainte loi sous les yeux et dans le cœur. Voici les propres paroles du saint Prophète :—(e. viii, A. 19 et 20.)—« Et lorsqu'ils nous diront : consultez les devins et magiciens qui parlent tous les, dans leurs enchantements ; répondez-leur : chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants. C'est plutôt à la loi de Dieu qu'il faut recourir et au témoignage. »

Mais laissons là l'Ancien Testament et les prophètes ; nous avons vu qu'ils sont unanimes à nous inviter à méditer et à étudier sans cesse la loi du Seigneur... Ils ne disent pas ce mot de Tradition. Venons à Notre Seigneur Jésus-Christ et à son saint Evangile ; et nous verrions qu'ils sont encore plus précis à nous presser d'étudier la loi du Seigneur et de fuir les traditions des hommes.

Dans Saint Mathieu—(e. xv, v. 3.)—« Alors Jésus-Christ répondit aux Pharisiens :—Pourquoi, vous-mêmes, violez-vous les commandements de Dieu pour suivre vos traditions ? »... Ne voilà-t-il pas la doctrine de la tradition condamnée par la bouche du Christ lui-même.

Dans Saint Jean—(e. v, v. 39.)—Notre Seigneur ne dit-il pas positivement :—« Lisez avec soin les écritures, parce que vous croyez y trouvez la vie éternelle ; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi. »

Et quoi de plus positif pour nous démontrer la nécessité et l'utilité de lire et de méditer sans cesse les saintes Ecritures, que ce texte des Actes des Apôtres—e. xvii, v. 11 et 12.)—« Or, ces Juifs de Béryte étaient de plus honnêtes gens que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole de Dieu avec beaucoup d'affection et d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on disait était véritable : de sorte que plusieurs d'entre eux, et beaucoup de femmes grecques de qualité, et un